



SRMAE

LA ROUQUETTE
46250 - FRAYSSINET-LE-GELAT
FRANCE
06 08 14 22 00
Email : sylvain.srmae@orange.fr
Monsieur Sylvain ROUX

FACTURE

N° : FAC02168
Date : 30/04/2025
N° client : CLT00000029

EARL BLEY

Valadié
46250 POMAREDE
FRANCE

Ordre de réparation n°5615

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
Remplacement des croisillons de cardan de la faucheuse. Dépannage électrique sur le JD. Réparation pic botte.						
batterie -Batterie TEFB 260	1,00		101,00 €	0,00%	101,00 €	20,00%
ART00000207 -Courroie 75/AVX13-1300	1,00		14,60 €	0,00%	14,60 €	20,00%
COSSE -Cosse	1,00		5,83 €	0,00%	5,83 €	20,00%
ART00000321 -Dent P601101	3,00		46,67 €	0,00%	140,01 €	20,00%
ART00000120 -Douille	2,00		19,83 €	0,00%	39,66 €	20,00%
MO -Main d'oeuvre	5,00		55,00 €	0,00%	275,00 €	20,00%

Détail de la TVA

Code	Base HT	Taux	Montant
Normale	576,10 €	20,00%	115,22 €

Total HT	576,10 €
TVA	115,22 €
Total TTC	691,32 €

Règlement

Chèque

Echéance(s)

691,32 € au 31/05/2025

Coordonnées bancaires

Nom CREDIT AGRICOLE
IBAN FR76 1120 6000 8100 4933 3754 836
BIC AGRIFRPP812

Le montant total s'élève à six cent quatre-vingt-onze euros et trente-deux centimes

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Article L 441-10 alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris lacompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).